

Justine Lacroix et Jean-Yves Pranchère

Les droits de l'homme rendent-ils idiots ?

Seuil, 2019, 112 p., 11,80 €

La revendication générale des droits de l'homme fait l'objet de plusieurs griefs ; les auteurs en relèvent trois en particulier. Souvent liés au nouvel ordre néolibéral, ils ouvrent un espace sans limite aux individus. Ou bien, indissociables d'une culture du narcissisme, ils poussent finalement à toutes les incivilités au nom du « droit au respect ». Ils risquent de représenter d'abord des droits privés confortables détachés de toute activité collective. Or, aujourd'hui, c'est la démocratie qui est menacée « sous la contrainte de nouveaux rapports de force du capital et du travail à l'heure de l'explosion des inégalités ». Ainsi, il est saisissant d'observer la place prise par la transaction. Antoine Garapon souligne comment elle engendre un affaiblissement des libertés fondamentales au profit de la possibilité de négocier ses droits : divorce par consentement mutuel, rupture conventionnelle du contrat de travail, transaction pénale. « Si le droit ne dépend que de la volonté de chacun, il se fragilise considérablement, et, à travers lui, l'État de droit tout entier. » Aussi bien, le plaidoyer des auteurs pour les droits de l'homme entend se situer d'abord dans le champ des batailles démocratiques : « Les risques des droits de l'homme sont les risques mêmes de la démocratie, c'est-à-dire d'un régime qui, étant par définition ouvert sur les formes imprévisibles de la liberté à venir, assume sa dimension d'incertitude. » Et finalement, ils en appellent à la promotion d'un individualisme positif, inscrivant le citoyen-personne dans des conditions sociales et des institutions créatrices d'égalité et d'autonomie collective.

Denis Viénot
8 novembre 2019